

# Conseil Municipal de la commune de

## LIVERNON

du 3 mars 2015 à 20h 30

**Le quorum est atteint : 13 conseillers présents à l'ouverture**  
**Secrétaire de séance : Marie-Joëlle Fouilhac-Gary**  
**Secrétaire Auxiliaire : Véronique Lapacherie**

## ORDRE DU JOUR

### **1. Approbation du CR du Conseil Municipal du 2 février 2015**

Des modifications sont demandées dans le & 8, questions diverses :

- Question 1 : bien orthographier SERRAU
- Question sur le CR fait par Jérémy Sicre sur le marché couvert : ajouter marché couvert d'Assier et écrire le Personnel est également repris par la **Communauté de Communes du grand Figeac**.
- Question 5 : reprendre la 1<sup>o</sup> partie de l'énoncé par : Suite à une demande de l'école pour un photocopieur multifonction et après étude avec la Société ISI, celle-ci propose de transférer le copieur actuel de la mairie à l'école et d'équiper la mairie avec un nouveau copieur.

Vote de 12 membres du CM. Mme Lafon absente lors du CM du 2 février, s'abstient.

### **2. Dissimulation du réseau électrique et de l'éclairage public autour de la halle :**

Pour faire suite à la réunion où M. NASTORG de la FDEL était venu présenter au CM un projet de dissimulation des réseaux électriques, M. le Maire fait part d'une évolution concernant la participation de la Commune qui ne serait plus que de 15% pour la dissimulation du réseau (au lieu de 25 %).

Vote à l'unanimité des membres du CM pour engager l'étude autour de l'église.

### **3. Réfection des chemins de Bresquejous et Péméja**

Devis de l'entreprise STAP :

- Chemin de Bresquejous : 4167, 78€ TTC
- Chemin Péméja : 1180,820€ TTC

Comme signalé lors de la précédente réunion un autre devis a été demandé à l'entreprise Bertolino, qui a seulement fourni une estimation verbale d'environ 6 à 7000€.

Vote à l'unanimité des membres du CM pour accepter les devis de la STAP

### **4. Mise en conformité des menuiseries de l'école**

M. Jean-Luc Molles fait part du contact qu'il a pris avec la SOCOTEC, organisme de contrôle de sécurité afin de pouvoir demander des devis conformes aux normes de sécurité établies pour les ERP. Notamment concernant les écoles, les verres des portes et fenêtres doivent être blindés des 2 côtés.

Accord à l'unanimité des membres du CM pour confier cette mission de contrôle à cette société et pour lancer les demandes de subvention auprès de l'ADEME, de la Région, du Département et de l'Etat.

#### **5. Primes et indemnités du personnel**

Présentation des prévisions IAT 2015 pour la filière administrative et la filière technique et versement de l'IEMP à la secrétaire de Mairie.

M. Jérémy SICRE se demande pourquoi on délibère chaque année sur ces montants. Une délibération en début de mandat devrait suffire.

M. Le Maire souhaite maintenir une délibération annuelle pour une transparence complète et une information de tous les membres du CM.

Accord à l'unanimité pour les prévisions proposées pour 2015.

#### **6. Autorisation recrutement personnel de remplacement**

Afin de palier le plus rapidement possible aux remplacements de personnels absents pour maladie, le CM décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer des contrats pour des personnels non titulaires.

#### **7. Informations diverses**

- M. le Maire soulève le problème que va rencontrer la commune avec la fin du contrat de Benjamin Delacourcelle. En effet Brice Lapacherie va se trouver seul et ne pourra assumer toute la charge de travail. Il s'est donc renseigné pour confier certains travaux à un sous-traitant. Il a eu un devis de la Sté FTAP : 43€/Km pour le fauchage et 125 €/km pour le débroussaillage 3 coupes.

Décision à prendre lors d'un prochain CM.

- Photocopieurs : Suite à l'achat d'un nouveau photocopieur pour la mairie, celui de la mairie sera transféré à l'école et il est envisagé de mettre des codes pour chaque utilisateur.
- Suite à une demande de JL. Molles, la Sté ISI a fait parvenir un devis pour la fourniture d'un vidéo projecteur. 2 propositions, une à 309€ HT et une autre à 449€ HT. Décision sera prise au prochain CM.
- Isabelle Pauly demande si les prochaines demandes de permis de construire vont s'intégrer dans la logique du PLU ? Réponse de M. le Maire. Le PLU n'est pas terminé, il y a peu de demandes et elles seront orientées le plus possible vers les zones « dents creuses » qui seront identifiées dans le PLU.
- JL. Molles signale que suite à la rencontre du CM avec le Docteur Liauzun pour discuter de sa succession après son départ à la retraite prévu en juillet 216, la Commune reste vigilante et s'active pour tenter de palier au « désert médical ». Pour cela elle a relayé ses inquiétudes à l'ARS via une motion. Il a lui-même participé à une réunion à Figeac avec l'ARS, des élus de la Communauté du Grand Figeac et des professionnels de Santé en janvier et a également participé avec M. le Maire à une réunion à Assier avec la Municipalité d'Assier et l'ARS.
- Demande de M. Balbin pour organiser la manifestation « Flash Night » sur le terrain du Menhir de Bélinac en Septembre (1000 à 1300 personnes attendues). M. Le Maire va d'abord contacter la gendarmerie et les différentes instances sur les contraintes et les conséquences que peut entraîner ce genre de manifestation.

- Prochaine réunion : le 18 mars à 20h 30
- La séance est levée à 23h 30.